

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 28 FÉVRIER 2014**

L'an deux mille quatorze, le 28 février 2014 à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE remplacé par sa suppléante Régine SZYMKOVIK, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Francis DUPOUY, Michel LABATUT, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Etienne BARRÈRE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Nicolas MÉLIET, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉLAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT remplacé par sa suppléante Marie-Claude GELAS, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUÉ, Bernard BORDIGNON remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Thierry COLAS, Denis DECLOCHEZ remplacé par sa suppléante Annie DHAINAUT, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE remplacé par sa suppléante Gisèle DEYRIES, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

**ABSENTS EXCUSÉS:** Guy SAINT-MÉZARD, Mario SPAGNOLI, Pierre DULONG, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRÉ, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Pierre MOREL.

**ABSENTS:** Marie-Laure BEZIN, Malcolm CARROLL, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Nicolas DARCANGE, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Jean-Marie GILLOT, Fabrice LACOMBE, Dominique LAFONT, Wilfried LUSSAGNET, Benoît OMNES, Carine SAMPIÉTRO.

**SECRÉTAIRE:** Philippe BOYER.

**OBJET: ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR « LE CHANGEMENT DU SABLE ET REMPLACEMENT DES CREPINES SUR LA FILTRATION AU CENTRE DE LOISIRS AQUALUDIQUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE »**

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire qu'un marché en procédure adaptée a été lancé pour le « Changement du sable et remplacement des crépines sur la filtration au Centre de Loisirs Aqualudiques de la Communauté de Communes de la Ténarèze ».

Les entreprises avaient la possibilité de proposer des variantes au marché.

Suite à l'ouverture des plis qui s'est déroulée le 27 janvier 2014 et à l'analyse des offres, le choix de l'attributaire, fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères inscrits dans le règlement de consultation, s'est porté sur la proposition de l'entreprise **Gaches Chimie Spécialités** pour un montant de 34 101,00 € HT (variante : billes de verre).

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

**OUÏ** l'exposé de Monsieur le Président,

**PREND ACTE** de l'attribution du marché du « Changement du sable et remplacement des crépines sur la filtration au Centre de Loisirs Aqualudiques de la Communauté de Communes de la Ténarèze » à l'entreprise Gaches Chimie Spécialités pour un montant de 34 101,00 € HT (variante : billes de verre).

Pour extrait conforme le 5 mars 2014

Le Président de la Communauté  
de Communes de la Ténarèze,  
Conseiller Régional,  
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE